

CODE D'ÉTHIQUE



A – AA - AAA

Adopté lors de la rencontre du conseil d'administration du 20 mars 2019

Code d'éthique du joueur et du parent

Le présent Code d'éthique vient appuyer le principe de l'esprit sportif, primordial au FC Saint-Hyacinthe.

Le principe de l'esprit sportif, c'est :

- D'abord et avant tout un code d'honneur à respecter;
- Observer strictement tous les règlements et ne jamais chercher à enfreindre délibérément un règlement;
- Respecter les officiels et les arbitres. La présence d'officiels et d'arbitres est essentielle à la tenue de toute compétition;
- L'arbitre a un rôle difficile et ingrat à jouer, il mérite le respect de tous en tout temps;
- Accepter toutes les décisions de l'arbitre. Ne jamais mettre en doute sa compétence ou son intégrité;
- Reconnaître dignement l'adversaire dans la défaite;
- Accepter la victoire avec modestie et ne jamais ridiculiser l'adversaire;
- Savoir reconnaître les bons coups et les bonnes performances de l'adversaire;
- Compter uniquement sur son talent et ses habiletés pour obtenir la victoire. Refuser de gagner par des moyens illégaux ou par la tricherie;
- Garder sa dignité en toute circonstance et démontrer que l'on a la maîtrise de soi. Refuser que la violence physique ou verbale prenne le dessus sur soi. Donner le bon exemple en tout temps;
- Assumer la responsabilité de ses actes en toutes circonstances.

Obligations du joueurs

Les entraînements : l'entraînement est l'élément le plus important dans le développement du joueur de soccer. Afin d'être prêt et disposé à jouer pour son équipe, un joueur se doit de participer aux entraînements. À cet effet, le joueur s'engage à :

- Dans la mesure où cela est possible, aviser à l'avance l'entraîneur en cas d'absence à l'entraînement;
- Être présent au terrain, prêt et disposé à s'entraîner, au moins **15 minutes** avant le début de l'entraînement;
- Promouvoir et appliquer les valeurs fondamentales du FC : plaisir, respect, engagement, performance;
- Être correctement vêtu pour l'entraînement (*short, t-shirt, bas, protège-tibias, souliers de soccer, vêtements pour température plus froide*) et muni d'une bouteille d'eau.

Qu'une absence à un entraînement soit motivée ou non, celle-ci peut mener à une réduction du temps de jeu dans les matchs.

La préparation avant-match et les tournois : l'un des objectifs d'une saison est la performance de l'équipe en situation de match et ce, tant pour les équipes évoluant au niveau locale qu'au niveau élite. Il est primordial pour une équipe de bénéficier d'une bonne préparation d'avant-match. À cet effet, le joueur s'engage à :

- Aviser l'entraîneur au moins 48 heures (*72 heures pour le AAA*) à l'avance en cas d'absence à un match, afin que celui-ci puisse modifier son alignement et ses stratégies de match en conséquence;
- Être présent au terrain à l'heure indiquée par l'entraîneur avant le début du match;
- Promouvoir et appliquer les valeurs fondamentales du FC : plaisir, respect, engagement, performance;

- Être correctement vêtu pour le match (*short, t-shirt, bas, protège-tibias, souliers de soccer, vêtements pour température plus froide*) et muni d'une bouteille d'eau;
- Respecter le code vestimentaire pour les équipes A, AA & AAA;
- Être prêt et disposé à jouer le match¹.

Le temps de jeu lors des matchs est à la discrétion de l'entraîneur et dépend des facteurs suivants : effort, assiduité, performance à l'entraînement, état physique, discipline, attitude et selon certaines situations extraordinaires. Toutefois, tout en étant égal par ailleurs, le joueur a le droit de se voir offrir un temps de jeu équitable et des chances égales de se faire valoir.

¹ *Il est recommandé aux joueurs de bien s'alimenter au moins 4 heures avant la compétition et de s'hydrater convenablement durant les 2 heures précédant l'épreuve. Les activités telles que la baignade et autres activités physiques extérieures doivent être limitées lors des jours de match afin d'éviter les risques de blessures causées par une trop grande fatigue musculaire du joueur.*

Le comportement et l'attitude du joueur : la manière d'être et d'agir du joueur est déterminante et en dira long sur sa volonté réelle d'apprendre et de progresser au sein de l'équipe. À cet effet, le joueur s'engage à :

- Démontrer son respect, son appui et son appréciation envers les entraîneurs, les coéquipiers, l'adversaire, les arbitres, le FC et les installations;
- Promouvoir l'importance et la valeur de l'effort et de la progression plutôt que la victoire à tout prix;
- Arriver à l'entraînement prêt et disposé à apprendre et à jouer en ce sens, avec une attitude positive;
- Arriver au match prêt à fournir son effort maximal et à se dépasser;
- Penser en équipe, agir en équipe, former une équipe et jouer en équipe;
- Accepter les erreurs de ses coéquipiers, ne jamais critiquer ou ridiculiser un coéquipier;
- Ne pas critiquer le travail des entraîneurs;
- Soigner son langage (*pas de propos vulgaire ou abusif*);
- Agir de façon responsable et avoir une bonne discipline personnelle;
- Rester assis sur le banc de son équipe lorsqu'il n'est pas assigné sur le terrain;
- Approfondir sa connaissance du jeu et de ses règlements;
- Se rappeler que lors du port de ses vêtements identifiés au FC, en dehors des activités de soccer, son comportement ne devra pas nuire à l'image et à la réputation du FC Saint-Hyacinthe.

Obligations du parents ou tuteur

Comportement dans les estrades et sur les lignes de côté : les parents des joueurs doivent adhérer aux règles suivantes lorsqu'ils assistent à un entraînement ou à un match. À cet effet, le parent s'engage à :

- Se souvenir qu'il s'agit d'un jeu pour les jeunes et non d'un jeu pour les adultes. Votre enfant joue pour son propre plaisir et non le vôtre. Ne mettez pas de pression inutile sur votre enfant. Laissez-le jouer;
- Promouvoir l'importance et la valeur de l'effort et du développement plutôt que la victoire à tout prix. Placer le bien-être du joueur au-dessus du seul désir de gagner;
- Démontrer son respect, son appui et son appréciation envers les entraîneurs, l'adversaire, les arbitres, le FC et les installations. Entre autres, le parent doit traiter avec respect l'équipe adverse, les arbitres et les autres parents, sans égard à leurs habiletés, sexe, race, langue, nationalité ou condition sociale;
- Éviter de soumettre son enfant à une pression qui pourrait l'inciter à se comporter de façon contraire au Code d'éthique;

- Encourager de façon positive l'équipe (*son enfant et tous les autres*);
- Soigner son langage (*pas de propos vulgaire ou abusif*);
- Ne pas donner d'instructions techniques, tactiques ou autres aux joueurs;
- Ne pas parler aux arbitres et ne pas critiquer leurs décisions;
- Ne pas critiquer les choix tactiques et le travail des entraîneurs;
- Approfondir sa connaissance du jeu et de ses règlements;
- Quel que soit le contexte, demeurer responsable de la sécurité de son enfant avant, pendant et après les entraînements et les matchs;
- Compléter la fiche médicale du joueur et aviser l'entraîneur si son enfant a une condition de santé particulière.

Réunions de l'équipe ou du club

Les joueurs et les parents des joueurs doivent participer aux réunions de l'équipe qui se tiendront à la demande l'entraîneur ou du FC.

Plaintes

Le FC Saint-Hyacinthe a une politique d'ouverture en ce qui a trait aux plaintes justifiées. Prenez note que si vous voulez discuter avec un entraîneur, il est préférable de le faire en personne, en présence de témoins (*au minimum un pour le parent et un pour l'entraîneur*), à un moment convenant aux deux parties. Cette discussion ***ne doit pas se tenir avant, pendant ou immédiatement après un match.***

Le problème doit être identifié et réglé le plus rapidement possible. Toute plainte devrait être acheminée vers les personnes suivantes et dans l'ordre suivant :

	Plainte concernant l'entraîneur	Plainte d'ordre administratif ou autre
1	L'entraîneur de l'équipe	Le gérant de l'équipe
2	Le directeur technique du FC	La direction générale du FC
3	La direction générale du FC	Le conseil d'administration du FC

Les noms et les coordonnées de ces personnes peuvent être obtenus aux bureaux du FC Saint-Hyacinthe, au numéro de téléphone suivant : 450 778-8355 poste 1, ou encore par courriel à l'adresse suivante : info@assh.ca.

Sanctions

Certaines situations peuvent obliger le club à sanctionner un joueur ou un parent. Dans un premier temps, la mesure disciplinaire à prendre (*indépendamment de la sévérité de la faute commise*) est un avertissement verbal transmis par l'entraîneur ou la direction technique. Pour les manquements subséquents ou dans le cas d'une faute plus grave (*ex.: abus de type physique, sexuel ou racial, consommation ou possession de substances non-permises, enfreindre de façon répétée les lois du jeu*), des sanctions plus sévères seront déterminées par la direction technique et la direction générale du club.

Sanctions pour le joueur :

- ➡ Avertissement verbal
- ➡ Réduction du temps de jeu
- ➡ Suspension temporaire
- ➡ Expulsion de l'équipe

Sanctions pour le parent/tuteur :

- ➡ Avertissement verbal
- ➡ Avis écrit par le comité de discipline du Club
- ➡ Interdiction au parent/tuteur visé d'assister aux matchs et aux entraînements
- ➡ Expulsion du joueur de l'équipe

Engagement

Nous confirmons avoir lu et compris le présent Code d'éthique du joueur et du parent et nous acceptons toutes les règles qui y sont écrites. Nous sommes conscients des sanctions qui peuvent résulter de tout manquement à ces règles.

Le présent code d'éthique doit être lu et approuvé par tous les joueurs, parents ou tuteurs des joueurs du FC Saint-Hyacinthe. Tous, sans exception, devront signer la feuille de signature de l'équipe en guise d'approbation, qui sera par la suite transmise à la direction générale du FC.